

Le Parc Naturel Régional de Brière



❖ Composition

Le Parc Naturel Régional de Brière est géré par un Syndicat Mixte, regroupant 17 communes territoriales concernées, les villes de Nantes et de Pornichet, le Département de Loire-Atlantique, la Région des Pays de la Loire et la Commission Syndicale de Grande Brière Mottière.

❖ Quel est le rôle du Parc Naturel Régional de Brière ?

A la recherche permanente d'un équilibre entre développement économique et protection de l'environnement le Parc se donne pour missions de protéger, promouvoir, valoriser et animer ce territoire avec ses nombreux partenaires.

❖ Un patrimoine menacé

Pendant des siècles, l'exploitation humaine des marais avait enrayé leur évolution naturelle vers le comblement.

L'abandon du tourbage, le déclin de la coupe du roseau et de l'élevage, le transfert de la population active vers les industries de l'Estuaire et de la Loire, ont eu des répercussions considérables sur le milieu, l'habitat et les conditions de vie des briérons.

Le développement économique de l'agglomération nazairienne et des stations balnéaires proches constitue à la fois un atout incontestable et une menace qui impose de se doter des moyens nécessaires pour maîtriser l'urbanisme et le flux touristique.

❖ Des missions et des objectifs

L'inventaire du patrimoine est à la base une action menée par le Parc. Une bonne connaissance de la faune, la flore, l'habitat, l'état hydraulique, la cartographie agricole et touristique permet d'établir un diagnostic et d'esquisser les évolutions en cours et leurs incidences.

Le but est de mettre en valeur la beauté des paysages et de l'architecture au toit de chaume, tout en les protégeant, et de rester en équilibre avec les hommes qui y vivent, y travaillent, et y préparent l'avenir.

